VIVRE À ANGERS

DÉCEMBRE 2021 / N°443

angers.fr

SOLEILS D'HIVER

La magie de Noël

Angers

JEAN-PATRICE CAMPION

Samedi 27 novembre, le maire, Christophe Béchu, et l'équipe municipale, ont réuni près de 600 représentants des associations angevines, au centre de congrès. L'occasion de saluer le travail de milliers de bénévoles mobilisés au quotidien. *"Et notamment celles et ceux qui ont fait preuve de courage, de solidarité et de créativité pour continuer leur activité pendant la période agitée de la crise sanitaire et permettre au tissu social de ne pas être trop abîmé"*, rappelle Francis Guiteau, adjoint à la Vie associative. L'événement a permis de présenter des initiatives locales exemplaires et d'aborder, via des ateliers et des espaces de rencontres et de témoignages, les grands défis qui attendent la vie associative. La journée a été également le théâtre de la traditionnelle remise des médailles du bénévolat à 31 Angevins *(ci-dessous)*.

JEAN-PATRICE CAMPION

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication:** Christophe Béchu. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef:** Pascal Le Manio. **Rédaction:** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Charles Dubré-Beduneau et Juliette Cottin. **Photo de Une:** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction:** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique:** agencescoopcommunication 12404-MEP **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 94 000 exemplaires. **Dépôt légal:** 4e trimestre 2021. **ISSN :** 1772-8347.

Liberté, Égalite, Fraternité

Des trois valeurs de notre République qui ornent nos mairies, j'aimerais vous parler de fraternité. La liberté et l'égalité se mesurent, se comparent, se défendent. Mais il est parfois plus complexe d'envisager la fraternité.

Dans une société où le Covid, au-delà de ses trop nombreuses victimes, a aussi abimé le tissu social, la fraternité est une nécessité. Ce virus a attaqué les liens qui nous unissent. Les confinements, les distances sociales, la peur face à ce saut dans l'inconnu ont mis à mal ce qui fait de nous une communauté humaine. L'écho rencontré par certains candidats ou putatifs candidats aux futures élections laissent apparaître un terreau où poussent le rejet, l'anathème et une forme de violence vis-à-vis de l'autre, quel qu'il soit.

En cette fin d'année, nous avons fait le choix de soutenir, de défendre et d'encourager celles et ceux qui se battent au quotidien pour défendre ce lien qui nous relie.

Ainsi, nous avons invité les représentants des 1 700 associations angevines, le 27 novembre, pour les remercier et poser les bases d'un rebond de la vie associative après des mois éprouvants. Au conseil municipal du 20 décembre, nous ferons un premier bilan de notre plan de lutte contre l'isolement, grande cause de notre mandat, et reviendrons sur l'action de notre centre communal d'action sociale qui met en œuvre les politiques de solidarités à Angers.

Enfin, à la fin de ce mois, et selon le contexte sanitaire, les élus seront présents aux côtés des bénévoles du Réveillon de l'amitié, au parc des expositions.

Trois actions parmi d'autres pour faire de la fraternité une réalité, pour refuser la solitude, l'exclusion, l'oubli.

Notre ville est belle, elle est dynamique, nombreux sont ceux qui nous envient. Mais si nous ne savons pas prendre soin du plus fragile d'entre nous, fragile par sa naissance, par un accident de la vie, par la maladie, le chômage, alors nous manquons à la devise de notre République.

En ce mois de décembre, avec son lot d'incertitudes mais aussi d'espérances, je vous souhaite et nous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, de très belles fêtes de Noël. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

Christophe Béchu
maire d'Angers

En cette fin d'année, nous avons fait le choix de soutenir, de défendre et d'encourager celles et ceux qui se battent au quotidien pour défendre ce lien qui nous relie.

JEAN-PATRICE CAMPION

Les porteurs des projets lauréats réunis le 8 novembre, au centre de congrès, en présence du maire, Christophe Béchu.

Budget participatif 2021 : 9 projets lauréats

Dévoilé le 8 novembre, le palmarès de la 4e édition du Budget participatif compte 9 projets lauréats sur les 36 en lice. Ils seront mis en œuvre d'ici à deux ans, pour un montant s'approchant du million d'euros.

Cela commence par un record : celui du nombre de votants. 9 577 Angevins se sont en effet exprimés pour désigner leurs projets préférés, portés par les habitants, dans le cadre de la 4e édition du Budget participatif. Du 24 septembre au 18 octobre, les porteurs ont battu le pavé pour aller à la rencontre de leurs concitoyens et tenter de les convaincre de voter pour leur idée d'aménagement pour la ville. Le résultat a été payant pour neuf projets qui seront réalisés dans les deux ans, conformément aux engagements de la Ville qui va débourser près d'un million d'euros d'investissement dans l'opération (957 000 euros). Pour rappel, les projets étaient répartis en cinq grandes catégories : bien-être et convivialité, confort et embellissement de la ville, éco-citoyenneté, loisirs et sport, et rayonnement et culture. Si chaque thématique est représentée dans le palmarès, les pratiques éco-citoyennes arrivent en tête avec quatre projets retenus.

Troc, vélo, escalade…

À commencer par le grand vainqueur, qui a recueilli plus de 3 000 votes : la tente de troc pour favoriser l'échange et le réemploi des objets, présentée par la benjamine de l'édition, Mathilde Lohezic, une lycéenne de 14 ans *(lire ci-contre)*. Parmi les autres idées lauréates, les déplacements à vélo sont également mis en avant. C'est le cas, notamment, du projet qui consiste à renforcer la visibilité des contre-sens cyclables en ville, porté par Mathieu Gaborieau. *"L'idée est venue de ma propre expérience. Je circule à vélo tous les jours pour aller travailler et je constate que les automobilistes que je croise sont souvent surpris de me voir rouler à contre-sens. Mieux identifier les bandes cyclables permettra d'informer et de sensibiliser tous les usagers de la route."*

À noter également : un projet "sport et loisirs" figure dans la liste des plébiscités. Une première depuis la création du Budget participatif, en 2018. *"Je propose de rendre l'escalade accessible au plus grand nombre grâce à la création d'une structure extérieure proposant des blocs d'une hauteur de 3-4 m maximum permettant une pratique autonome, adaptée à tous les âges et tous les niveaux,* explique Romain Guesné. *Le site retenu sera aussi doté de plots d'ancrage pour accrocher des slacklines à destination des funambules."* ■

LES ANGEVINS ONT CHOISI

La tente de troc
(3 120 votes)
Portée par Mathilde Lohezic
Budget: 12 000 euros

Renforcer la visibilité des contre-sens cyclables en ville
(2 773 votes)
Porté par Mathieu Gaborieau
Budget: 100 000 euros

Une oasis nature en ville: promenade citoyenne et pédagogique sur la biodiversité
(2 451 votes)
Portée par l'association Les Jardins de Chanzy
Budget: 80 000 euros

Voie piétonne et cyclable jusqu'au parc du Hutreau (2 062 votes)
Porté par Loren
Budget: 250 000 euros

Escalade pour tous
(2 059 votes)
Porté par Romain Guesné
Budget: 250 000 euros

Un bocage urbain pour faciliter la biodiversité
(1 968 votes)
Porté par Radhouane et Olwen T., Gilles L. et Benoît F.
Budget: 25 000 euros

Bacs à décrue pour garder nos rivières propres (1 897 votes)
Portés par NathNature
Budget: 15 000 euros

Ouvre le bal: espaces artistiques de danse collective (1 875 votes)
Porté par Marie-Laure et Bénédicte
Budget: 200 000 euros

Une balade romantique au cœur d'Angers
(1 589 votes)
Portée par l'association Plus belle ma ville
Budget: 25 000 euros

Le détail des projets et des réalisations des éditions précédentes sont à retrouver sur ecrivons.angers.fr

CE QU'ELLE EN PENSE

JEAN-PATRICE CAMPION

Mathilde Lohezic

14 ans, lycéenne à Saint-Benoît (Saint-Martin)

"Je suis super touchée par le vote des Angevins. Cela a été pour moi une belle expérience et de belles rencontres. Quand j'ai vu l'appel à projets, j'ai décidé de me lancer pour présenter cette idée de tente de troc qui me tenait à cœur. Comme son nom l'indique, il s'agit d'installer une tente, le samedi, sur le marché de la place Leclerc, sous laquelle j'invite les Angevins à venir déposer un objet en bon état dont ils n'ont plus l'usage et en récupérer un autre qui les intéresse. Chaque mois, une thématique sera mise en avant. Ce pourra être les livres, le "fait maison", les plantes, la vaisselle… Et une roue des défis sera installée pour proposer des petits quiz autour de l'environnement. Dans tous les cas, l'objectif est de lutter contre le gaspillage et la surconsommation, sensibiliser au réemploi et faire marcher la solidarité."

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Karine Engel

adjointe à la Citoyenneté

Quels enseignements tirez-vous de cette 4e édition du Budget participatif ?
C'est une grande satisfaction à beaucoup de points de vue. Je pense, bien évidemment, à l'engouement des Angevins pour le dispositif puisque nous avons enregistré notre meilleur score de suffrages, malgré la situation sanitaire qui, depuis deux ans, nous laisse dans l'incertitude. La mobilisation des jeunes est également à souligner. Les moins de 30 ans représentent en effet près de 60 % des bulletins de vote. Ce qui prouve qu'ils sont prêts à s'engager dans la vie de leur ville. À l'image du projet de tente de troc qui est arrivé en tête et qui est porté par une jeune fille de 14 ans. C'est un beau symbole.

Quelle analyse faites-vous de la nature des projets lauréats ?
Cette année encore, les projets qui touchent à l'éco-citoyenneté et à l'environnement figurent en bonne place dans le palmarès. Nous sommes clairement dans le prolongement des Assises de la transition écologique que nous avons lancées et du vote citoyen organisé l'été dernier. C'est assez révélateur des préoccupations actuelles. Le Budget participatif a ce mérite d'être à la fois un baromètre, un révélateur des tendances, mais aussi une banque d'idées dans laquelle nous pouvons piocher.

Envisagez-vous des évolutions pour les éditions à venir ?
À Angers, le Budget participatif a 5 ans. Un âge qui permet d'avoir un certain recul, une certaine expertise aussi. Mais cela ne veut pas dire que tout est parfait. Nous apprenons en marchant. Cette année, la présence de cinq jeunes "mobilisateurs de rue", le temps de la campagne de vote, a permis de mieux faire connaître le dispositif. Je souhaite aller encore plus loin dans la proximité, en essayant de mobiliser davantage les Angevins qui ne se saisissent pas de l'outil et de les accompagner, notamment dans la formulation de leur idée. Nous allons pour cela mettre en place des ateliers dans les quartiers, l'an prochain. ■

L'opération Soleils d'hiver fait rayonner la magie de Noël

Jusqu'au 2 janvier, Angers va vivre au rythme des fêtes de fin d'année avec Soleils d'hiver. Au programme : illuminations et décorations de la ville, marché de Noël et opérations commerciales, animations familiales, spectacles, attractions..., dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Il a posé ses valises à Angers jusqu'à ce que Noël pointe le bout de son nez. Samedi 27 novembre, le père Noël a lancé l'opération Soleils d'hiver qui animera la ville jusqu'au 2 janvier. Outre ses innombrables déambulations dans les rues, le plus célèbre des barbus prend le temps de se poser, ou plutôt de prendre la pose, dans sa toute nouvelle maison de la place Sainte-Croix, le temps d'une photo-souvenir (les mercredis, samedis et dimanches, de 15 h à 19 h). Bien entendu, il n'est pas venu seul. Ses lutins attendent les enfants (dès l'âge de 6 mois) dans les salons Curnonsky pour des ateliers créatifs et une ludothèque, en présence d'animateurs.

PHOTOS : THIERRY BONNET

L'arrivée du père Noël au jardin du Mail, le samedi 27 novembre.

Le jardin du Mail s'anime

Le rendez-vous est également donné aux familles dans le village de Santa Claus, qui a déménagé de la place Molière, en travaux, pour rejoindre le jardin du Mail. Un vrai rendez-vous pour les gourmands (gaufres, vin chaud, chaudron de soupe à l'oignon...) et pour les amateurs de manèges avec le Sapin magique et les Chaises volantes. Deux attractions qui viennent s'ajouter à La Pomme, place Lorraine, et à l'incontournable Carrousel 1900 de la place du Ralliement. Également au programme des festivités : le cirque Fantasia, du 18 décembre au 2 janvier (place François-Mitterrand), le spectacle son et lumière "Lucia" qui revient sur le parvis de la cathédrale, du 25 au 30 décembre *(lire ci-dessous)*, ou encore le petit train qui sillonne les rues angevines pour profiter des décors de Noël. En effet, cette année encore, Angers se pare de ses plus belles lumières pour rendre les fêtes encore plus magiques.

Les illuminations sont à contempler sur la façade du Grand-Théâtre, les portes d'entrée du centre-ville, le kiosque du Mail, le plateau piétonnier, les polarités de quartier, l'hôtel de ville... À découvrir également cette année, un sapin géant de 12 m de haut, place Saint-Aubin et, place Sainte-Croix, une arche en forme de cœur, en écho au thème de cette édition : Noël romantique. *"Une vraie belle proposition est offerte aux Angevins comme aux visiteurs,* souligne Mathilde Favre d'Anne, adjointe au Tourisme. *Soleils d'hiver est en effet un moteur pour le rayonnement de notre ville dans cette période de l'année."* ■

Agenda des animations sur angers.fr/soleilsdhiver et l'application Vivre à Angers.

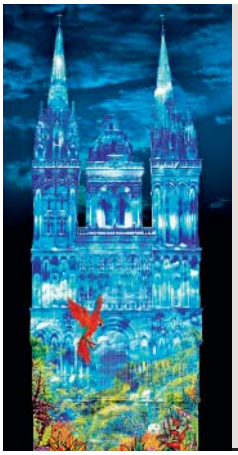

SPECTACULAIRES-ALLUMEURS D'IMAGES

L'invitation au voyage de Lucia

Le spectacle son et lumière Lucia va prendre possession de la façade de la cathédrale, du 25 au 30 décembre. Après l'univers slave lors de l'édition précédente, direction l'Amazonie et ses mystères à travers les peintures de l'artiste nantais Alain Thomas, mises en vidéo 3D par la société Spectaculaires-Allumeurs d'images. L'œuvre est foisonnante. On y croise animaux exotiques et végétation luxuriante, mêlant orchidées et fleurs imaginaires, et des références aux civilisations précolombiennes. ■

Parvis de la cathédrale. Projections à 19 h 30, 20 h et 20 h 30, du 25 au 30 décembre. Spectacle gratuit.

Le marché de Noël est de retour

Les 80 chalets du marché de Noël sont à retrouver place du Ralliement, place du Pilori et rue Lenepveu, jusqu'au 31 décembre. *"Nous avons créé un circuit de déambulation plus étendu afin de rendre moins denses certains sites comme le Ralliement,* explique Stéphane Pabritz, adjoint aux Commerces. *Nous élargissons également la piétonisation du centre-ville afin de gérer les flux de visiteurs."* Produits régionaux, artisanat local, gastronomie, décoration… sont présentés sur le marché renouvelé à 20 %. Autant d'idées de cadeaux qui viennent s'ajouter à l'offre commerciale proposée par les boutiques et magasins du centre-ville. Ceux-ci ont la possibilité d'ouvrir les dimanches précédant Noël, les 12 et 19 décembre. À noter qu'en plus d'un point d'information "Soleils d'hiver", trois chalets thématiques complètent l'offre, place du Ralliement. Le premier accueille jusqu'au 10 décembre des associations de solidarité qui proposent une vente d'objets, avant de laisser la place à des activités pour faire des fêtes un temps éco-responsable. Un deuxième offre un espace au label "Produit en Anjou", du 10 au 24 décembre, et un dernier propose des animations portées par des associations angevines. Quant au château, il organise à nouveau "La Belle Échoppe", un marché de créateurs, du 11 au 13 décembre. ■

Le marché de Noël, place du Ralliement.

La piétonisation du centre-ville reconduite

Comme l'an passé, la Ville a décidé d'élargir exceptionnellement le plateau piétonnier. Cela concerne les rues des Lices, Voltaire, Saint-Julien et Louis-de-Romain, auxquelles s'ajoute la rue Chaperonnière. Ces voies seront fermées à la circulation les 11, 12, 18, 19 et 24 décembre, de 12 h à 19 h (17 h, le 24). L'accès au parking du Ralliement est maintenu via la rue Baudrière et certains bus sont déviés (irigo.fr).

Bien se déplacer

Pour se rendre aux animations de Soleils d'hiver, il est conseillé de privilégier les modes de déplacement doux et les transports en commun. Notamment le tramway dont les fréquences de passage sont renforcées les dimanches après-midi. Une fois dans le centre-ville, la navette gratuite électrique "La Baladine" assure le trajet place Molière/Foch-Maison bleue via la place du Ralliement. Petit rappel pour les automobilistes : la première heure gratuite de stationnement est appliquée dans les parkings Bressigny, Haras, Mail, Leclerc, Ralliement et Fleur d'eau-Les Halles. Il est même possible de consulter en direct les places disponibles et de localiser les arceaux vélos sur l'application Vivre à Angers. Et enfin, pour connaître les horaires d'affluence du centre-ville, rendez-vous sur angers.fr/soleilsdhiver ■

Les futures Halles gourmandes accueilleront près de 1000 m² de surface commerciale.

STUDIO D'ARCHITECTURE BRUNO HUET

Début des travaux pour les Halles gourmandes

Avec le démarrage des travaux, le projet de halles alimentaires à Cœur de Maine entre dans sa phase concrète. Lieu de rencontres et d'animations autour des produits locaux, elles ouvriront début 2023.

Le site est idéalement placé, à deux pas de l'esplanade Cœur de Maine et du pont des Arts-et-Métiers, au carrefour des rues Plantagenêt et de la Poissonnerie, à proximité de la future station de tramway de la place Molière. Les Halles gourmandes ouvriront au début de l'année 2023 avec pour objectifs de dynamiser le commerce du bas du centre-ville et devenir une vitrine de la gastronomie angevine et de ses savoir-faire. Elles s'installeront sur un terrain de près de 1 300 m², vendu par la Ville à l'aménageur Alter Cités. Le projet sera porté par une société par actions simplifiée (SAS) qui sera chargée de la construction du bâtiment.

SA BRUNO HUET

Celui-ci est l'œuvre du cabinet d'architecture angevin Bruno Huet, qui a imaginé, dans un style résolument contemporain, une structure en bois à faible empreinte carbone et largement vitrée pour offrir aux clients une vue imprenable sur les environs, la rivière en premier lieu.

Offre de produits locaux

Sur place, la société basque Biltoki assurera l'exploitation des halles et leur animation, notamment via un café, qui sera le cœur de vie de l'établissement. Une vingtaine de stands de producteurs locaux et d'artisans commerçants seront également proposés au rez-de-chaussée afin de donner la part belle aux aliments de saison, issus de circuits courts. Une cuisine centrale pour la préparation chaude ou froide des produits vendus sur place et des zones de dégustation d'une centaine de places assises compléteront l'offre. Quant à l'étage, il sera dédié aux espaces de stockage (chambre froides, réserves sèches…), aux locaux techniques (ventilation, chauffage…) et au personnel. ■

EN BREF

LO'JO

Le groupe angevin Lo'Jo présente son dernier album Transe de papier, une rencontre de sons, de rythmes et d'esprits venus d'ailleurs. Samedi 11 décembre, 20 h 30, Chabada.

PÈRE NOËL SOUS L'EAU

Tenté par une plongée en bouteille avec le père Noël ? Rendez-vous le mercredi 15 décembre, à la piscine Jean-Bouin, de 14 h 15 à 19 h 15, pour vivre l'expérience, à l'issue de laquelle un diplôme de baptême de plongée sera remis aux participants. Réservation : 02 41 79 70 20.

PALAIS ÉPISCOPAL

Angers Patrimoines propose des visites guidées de l'ancien palais des évêques d'Angers qui abrite des décors étonnants, datés du XIIe au XIXe siècle. À découvrir notamment : la grande salle de réception, les appartements fastueux de monseigneur Freppel, la salle basse du XIIe siècle… Les 21 et 23, de 15 h à 16 h, et les 24, 28 et 31 décembre, de 11 h à 12 h. Réservation : Destination Angers, 02 41 23 50 00.

PARTIR À L'ÉTRANGER…

…Pourquoi pas moi ? Le J, Angers connectée jeunesse, organise une journée consacrée aux jeunes souhaitant vivre une expérience à l'étranger dans le cadre d'un emploi, d'un cursus étudiant, d'un stage, un volontariat, un voyage de découverte. À travers des ateliers, mini-conférences, témoignages et échanges, l'objectif est de découvrir conseils, dispositifs et accompagnements existants. Mercredi 26 janvier, de 12 h 30 à 18 h, 12, place Imbach. angers.fr/jeunes

Six associations lauréates du prix de l'innovation sociale

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

L'association SolidariFood a reçu le prix de l'innovation sociale pour sa tente anti-gaspi.

Créé en 2016, le prix de l'innovation sociale, décerné par le centre communal d'action sociale (CCAS), vise à soutenir et valoriser des projets inédits répondant à des besoins non couverts en matière de solidarité.
Le cru 2021 met à l'honneur six associations qui recevront chacune une dotation de 3000 euros. Parmi elles, SolidariFood pour sa tente "antigaspi", installée à la fin du marché Leclerc, le samedi. Le principe: collecter les invendus ou surplus chez les commerçants pour ensuite les redistribuer gratuitement. Solidar'auto fait également partie des lauréats. Ce garage pas comme les autres, implanté à Trélazé, organise des animations pour rendre ses usagers acteurs de l'entretien de leur véhicule. Quant à Pôle in 49, elle est récompensée pour son projet de coulée verte, près du Chapeau-de-Gendarme, à la Roseraie. Un lieu d'expérimentation, de sensibilisation et de socialisation à destination des habitants, où fruits et légumes sont cultivés de manière raisonnée. Le handicap est également au cœur du palmarès via deux actions: la création d'un atelier théâtre et d'une troupe de comédiens amateurs porteurs de handicap, par Viexidom services, et la conception d'une plateforme numérique dédiée à l'emploi des personnes déficientes visuelles, par Api-DV. Enfin, les Restos du cœur complètent la liste des projets retenus pour leur Maison du cœur, un accueil de jour destinée aux familles. ■

LE CHIFFRE

11

sites ont été sélectionnés pour accueillir des espaces d'agriculture urbaine, à Belle-Beille et Monplaisir. Le projet "Cultivons notre terre", porté par Angers Loire Métropole, en partenariat avec la chambre d'agriculture, a été retenu par l'agence nationale pour la rénovation urbaine dans le cadre de l'opération "Quartiers fertiles". Objectifs: développer les espaces verts et naturels et des actions d'éducation environnementale, et agir sur la santé (alimentation plus saine, activités de plein air, socialisation). Parmi les terrains choisis, deux sont destinés aux professionnels souhaitant installer une exploitation alliant production, vente, consommation sur place et animations: l'ancien terrain de rugby de l'avenue Notre-Dame-du-Lac (Belle-Beille) et La Cerclère (Monplaisir). Quant aux autres emplacements, ils ont vocation à accueillir des espaces éphémères ou en hyper-proximité (cœur d'îlot, pied d'immeuble...) mis à disposition des habitants. Les candidats ont jusqu'au 31 janvier pour déposer leur projet. Renseignements: cultivonsnotreterre@ville.angers.fr et angers.fr/info

La Ville met à l'honneur ses athlètes olympiques et le handisport

Mercredi 3 novembre, cinq sportifs angevins ayant participé aux jeux olympiques et paralympiques de Tokyo ont reçu la médaille de la Ville, des mains du maire, Christophe Béchu, et de Charles Diers, adjoint aux Sports. Il s'agit d'Amandine Brossier (athlétisme), Vanina Paoletti (kayak), Claire Supiot (natation handisport), Paul Bernardoni (football) et Matéo Bohéas (tennis de table handisport), médaillé d'argent en simple. Une bonne manière de se projeter vers les JO de Paris, en 2024. Angers est en effet labellisée "terre de jeux" et candidate pour recevoir des délégations étrangères souhaitant venir se préparer en France. Cette cérémonie a été également l'occasion d'une signature de convention entre la Ville et la Fédération française en faveur du développement de la natation handisport. Ce rapprochement prévoit notamment l'accueil d'un événement de grande envergure, chaque année. ■

ÉTIENNE BEGOUEN

L'ensemble Arborescence sort de terre

Il s'agit du troisième projet issu de l'opération Imagine Angers à être lancé. Après la Tour Tip à l'entrée des Hauts-de-Saint-Aubin et Métamorphose à quai Saint-Serge, Arborescence commence à sortir de terre à l'angle du quai Gambetta et du boulevard Ayrault. Dessiné par les architectes Crepsy & Aumont et WY-TO, construit et commercialisé par Vinci immobilier, le bâtiment, dont le corps principal est en forme d'arbre, culminera à 35 m de haut pour offrir un panorama inédit sur la ville. *"Le projet est iconique, audacieux et avant-gardiste,* affirme Olivier de la Roussière, président de Vinci immobilier. *Il illustre notre vision de la ville de demain. Une ville reliée à la nature, soucieuse de l'environnement, offrant une qualité de vie et de bien-être et une diversité des usages adaptés à tous les âges."*

THIERRY BONNET

Christophe Béchu, le maire, entouré des architectes Jean-Pierre Crespy et Pauline Gaudry, et d'Olivier de la Roussière, président de Vinci immobilier.

Sur plus de 7000 m², l'immeuble proposera 94 logements regroupés en résidence pour seniors gérée par Ovelia, 29 appartements libres allant du T1 au T5, une crèche de 25 berceaux, un gîte urbain, un toit-terrasse, des jardins partagés et des bureaux. Le tout dans un environnement naturel dense afin de lutter contre les îlots de chaleur et répondre ainsi aux conséquences du dérèglement climatique. Ceci grâce, notamment, à une façade végétalisée à partir d'essences locales. *"Arborescence représente cet équilibre qu'une ville comme Angers recherche et répond à l'ambition de créer des logements pour tous et de faire entrer encore davantage la nature en milieu urbain"*, ajoute le maire, Christophe Béchu. La livraison du bâtiment devrait s'échelonner entre le 4e trimestre 2023 pour la résidence seniors, et le 1er trimestre 2024 pour les appartements. ■

La résidence Bellefontaine est rénovée

Deux ans de travaux ont été nécessaires à Angers Loire Habitat pour réhabiliter en totalité l'îlot Bellefontaine, rue de la Rame, qui comprend logements, crèches et une résidence-autonomie gérée par le centre communal d'action sociale (CCAS). Cette dernière a connu une rénovation thermique d'ampleur à laquelle s'ajoutent une extension de la salle de restauration avec une vue sur le parc et la réfection des 74 appartements afin de les adapter au vieillissement et aux conditions de santé des locataires. Abaissement des seuils de porte pour éviter les marches, chemins lumineux pour faciliter les déplacements, salles de bain ergonomiques, ouverture par carte magnétique…, voici quelques améliorations qui apportent aux résidants confort et sécurité. Tout ceci a été réalisé en site occupé et dans le contexte de pandémie, ce qui a rendu la tâche ardue. D'où l'importance d'accompagner les seniors, notamment pendant leur déménagement d'étage en étage. Le CCAS a pris en charge les frais, proposé une aide à la mise en carton des affaires personnelles et organisé des animations adaptées pour limiter les nuisances. *"Je suis convaincu que la qualité d'une ville se mesure à la manière dont elle prend soin des plus fragiles,* souligne le maire, Christophe Béchu. *Investir dans la rénovation des résidences-autonomie est une nécessité d'un point de vue du confort de vie des seniors et des personnels mobilisés à leurs côtés. C'est aussi un moyen de lutter contre l'isolement."* ■

THIERRY BONNET

La résidence-autonomie, après réhabilitation.

EN BREF

HABITANTES

Dans le cadre des événements organisés pour la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes (le 25 novembre), une projection du film *Habitantes* est proposée au cinéma Les 400 Coups, le samedi 11 décembre, à 10 h 15. Tourné à Monplaisir entre les printemps 2020 et 2021 par Tesslye Lopez et Isabelle Mandin des Films Hector Nestor, le film fait suite à un premier *opus* réalisé en 2018, à la veille du démarrage des travaux de rénovation urbaine. Il donne la parole aux femmes du quartier et interroge leur place dans les espaces publics et partagés dans un féminisme joyeux et entraînant.

DON DU SANG

Dans le cadre de Soleils d'hiver, une collecte de sang est organisée le 15 décembre, à l'hôtel de ville, de 10 h 30 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30, en collaboration avec l'Établissement français du sang. À noter qu'il est possible de faire un don (sang, plasma, plaquettes) à longueur d'année à la Maison du don d'Angers, 16, boulevard Mirault. Plus d'information, notamment pour préparer son rendez-vous et tester son éligibilité sur dondesang.efs.sante.fr

JEUNES AGRICULTEURS

Le marché de Noël des Jeunes agriculteurs de Maine-et-Loire se tiendra dimanche 12 décembre, de 10 h à 18 h, rue Saint-Étienne. Au progamme, (re)découverte du métier d'agriculteur à travers une mini-ferme et une vente de produits locaux : fromages, pâtes, miel, jus de fruits, terrines, vin chaud…

Le point sur nos engagements

Poursuivre la lutte contre l'isolement

THIERRY BONNET

Christelle Lardeux-Coiffard
adjointe aux Solidarités actives, présidente déléguée du CCAS

"Il y un an, en novembre 2020, nous lancions un plan afin de lutter contre l'isolement, une des priorités du mandat. L'objectif était d'apporter une réponse forte aux conséquences de la crise sanitaire chez les personnes les plus fragiles. Cette mobilisation des acteurs de la solidarité à Angers a été aussi importante que créative et elle se poursuit. Ce plan était pour la Ville et son centre communal d'action sociale (CCAS) une manière d'impulser des actions, de mettre en relation les partenaires, d'aller vers les usagers.

Au total, plus de 5 000 Angevins isolés ont bénéficié des différents dispositifs mis en place. À commencer par les 2 500 à 3 000 appels téléphoniques passés tous les mois par les bénévoles et les professionnels du service Angers Seniors Animation du CCAS. Sans compter la distribution de livrets d'activités, la création d'ateliers numériques pour aider le public âgé à rester en contact avec ses proches ou encore l'envoi de 2 000 cartes postales à l'occasion du Printemps des poètes, par exemple.

Une enveloppe de 100 000 euros avait aussi été débloquée pour financer des projets de proximité. Les crédits sont aujourd'hui dépensés en intégralité mais l'accompagnement et le soutien aux associations demeurent, bien évidemment. Toutes ces actions nécessitent un recours à des bénévoles. D'où la création d'une réserve dans laquelle de nombreux Angevins sont désormais engagés, notamment les jeunes.

Le plan, mené avec ma collègue Anne-Marie Potot, conseillère déléguée, a aussi permis d'éditer un guide compilant l'ensemble des services proposés par les associations et les services publics pour lutter contre l'isolement. De mettre en place des parrainages entre des écoles et des Éhpad pour renforcer les liens intergénérationnels. Ou encore de proposer des lectures par téléphone et des animations culturelles en pied d'immeuble ou dans les maisons de quartier.

Toute cette mobilisation a permis d'aller au-devant des Angevins isolés, de donner naissance à de nombreuses initiatives et de belles rencontres. Mais le travail continue, notamment pour essayer de toucher les personnes "invisibles", celles qui ne sont pas repérées par la veille sociale et qui, pourtant, ont besoin de toute notre attention."

Avant 3 ans, optez pour le zéro écran

47 % des parents donnent régulièrement leur smartphone à leur enfant de moins de 3 ans, et 74 % d'entre eux valorisent le contact précoce de l'enfant avec les nouvelles technologies (enquête IPSOS). Ces chiffres montrent l'ancrage des écrans de télévision, téléphone, tablette, ordinateur, console de jeux dans le quotidien des familles. En cette période de fêtes de fin d'année et au moment d'effectuer ses achats de Noël, la Ville relance la campagne de sensibilisation "0-3 ans, zéro écran". Objectif : informer les familles sur les risques pour le développement cognitif, l'apprentissage du langage et plus globalement le rapport aux autres des tout jeunes enfants en cas d'exposition aux écrans, même ceux censés être adaptés au plus jeune âge. Rendez-vous sur angers.fr, où un questionnaire est proposé aux parents afin de faire le point sur leurs pratiques en matière d'écrans. ■

Angers pousse le son, saison 2

Après un premier essai transformé qui avait vu se produire et enregistrer à Angers des musiciens tels que Yael Naïm, la violoncelliste Dom La Nena et la chanteuse Rosemary Standley, le pianiste Simon Ghraichy ou encore les Angevins Titi Robin et le duo Grise Cornac, la série musicale "Angers pousse le son" présente, en décembre, sa saison 2. L'objectif reste le même : provoquer une rencontre insolite entre des artistes et des lieux patrimoniaux, pour certains inaccessibles au public, le temps de captations vidéo. Cette année, Angers a accueilli la chanteuse Noëmi Waysfeld, accompagnée du violoncelliste Christian-Pierre La Marca, à l'abbaye du Ronceray ; l'ensemble de musique baroque Les Arts Florissants, aux greniers Saint-Jean ; et le guitariste virtuose Thibault Cauvin, au château. Également au programme : la création "Folia", du chorégraphe Mourad Merzouki de la compagnie Kälig et du groupe Le Concert de l'Hostel Dieu, au musée Jean-Lurçat, et les Angevins de Lo'Jo, au muséum des sciences naturelles.

Les vidéos des deux saisons d'*Angers pousse le son* sont à retrouver sur le compte Facebook et la chaîne YouTube de la Ville ainsi que sur France 3 Pays de la Loire.

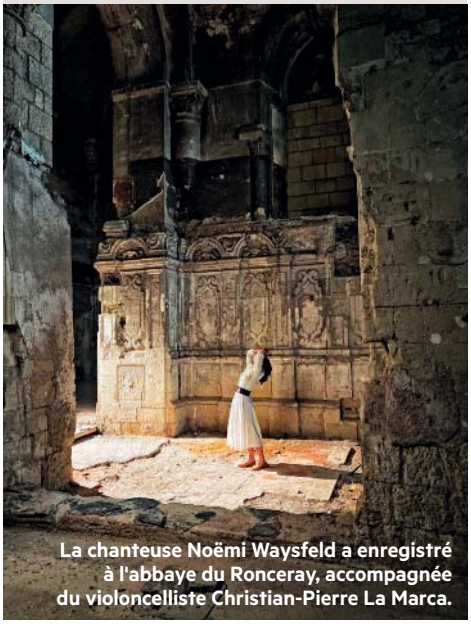

VFRANSSEN - AGENCE-YSEE

La chanteuse Noëmi Waysfeld a enregistré à l'abbaye du Ronceray, accompagnée du violoncelliste Christian-Pierre La Marca.

La cathédrale à l'heure des grands travaux

THIERRY BONNET

Certains tuyaux de façade sont démontés pour être renforcés au niveau des pieds.

C'est un chantier de 7,6 millions d'euros, financé par le ministère de la Culture via la direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire (Drac), qui a démarré en septembre à la cathédrale Saint-Maurice. Six opérations de rénovation sont prévues. À commencer par le relevage du grand-orgue, datant de 1780, le remplacement d'une partie de sa transmission mécanique, sa mise aux normes électriques et le renforcement de la tribune. La rose sud du transept s'apprête, elle aussi, à connaître une profonde restauration des vitraux et réseaux de pierre et la pose d'une verrière de protection. Des interventions sont également proposées sur les toitures de la nef, les vitraux latéraux du transept et les parties basses de la façade ouest. Enfin, toujours sur la façade ouest, est prévue la construction d'une galerie contemporaine, dessinée par l'architecte japonais Kengo Kuma, à qui l'on doit le Fonds régional d'art contemporain (Frac) de Marseille, l'étonnant conservatoire de musique et de danse d'Aix-en-Provence, ou encore le nouveau stade olympique de Tokyo. Cette œuvre permettra de préserver le portail en bois du XIIe siècle et ses statues polychromes uniques, récemment restaurées. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Réveillon de l'amitié de retour

Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent, le Réveillon de l'amitié revient cette année pour animer la Saint-Sylvestre, au parc des expositions. Les associations organisatrices – Secours populaire, Secours catholique, Restos du cœur, Société Saint-Vincent-de-Paul, Emmaüs, Resto-troc et Jardin de Cocagne – et leurs 200 bénévoles attendent un millier de convives, le temps d'un moment festif et solidaire ouvert à tous les Angevins. Au programme : repas de fête, soirée dansante et animations pour les enfants, à des tarifs calculés en fonction des ressources.

Billetterie : 17, rue de Jérusalem, ou au numéro vert 0 800 003 049.

SYLVIE CURTY

Construites par Alstom, les nouvelles rames du tramway angevin seront livrées, à Angers, à partir du printemps prochain.

Tramway, la construction des nouvelles rames bien engagée

La fabrication des vingt nouvelles rames du tramway angevin a commencé chez Alstom, près de La Rochelle où elles sont assemblées. La première sera livrée fin mars.

Sur les treize sites qu'Alstom compte en France, neuf sont mis à contribution pour fabriquer les nouvelles rames du tramway d'Angers Loire Métropole. Si les moteurs proviennent d'Ornans, dans le Doubs, les bogies sont fabriqués au Creusot, le système d'alimentation par le sol à Vitrolles, etc. Le 6 décembre, c'est le site d'Aytré, près de La Rochelle, que les maires de l'agglomération ont découvert. C'est ici en effet que le constructeur, spécialisé dans le secteur des transports principalement ferroviaires, conçoit et assemble ses tramways.

Sur place, les élus ont pu constater l'avancement de leur commande. En janvier 2020, Angers Loire Métropole signait en effet avec Alstom un marché de 55 millions d'euros actant la fabrication de vingt rames de la gamme Citadis. Ce matériel roulant a déjà été largement éprouvé. À ce jour, plus de 2600 tramways de ce modèle ont été vendus à plus de 50 villes dans le monde.

Trois mois de tests

"La première rame sera livrée à Angers fin mars. Les 19 autres suivront au rythme de deux chaque mois, précise Christophe Rose, directeur de projet pour Transamo, l'entreprise en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour Angers Loire Métropole et Alter Public, pour la partie ferroviaire. *Celle-ci sera soumise à des tests statiques et dynamiques pour opérer les derniers réglages. Après quoi, elle sera mise en service ainsi que trois autres nouvelles rames, en juillet."* Ces 20 rames s'ajouteront aux 17 autres, de la gamme Citadis également, en service depuis 2011. Leur remisage s'effectuera au centre de maintenance où des quais supplémentaires ont été aménagés en extérieur. ■

Carte d'identité

Longue de 33 m, la rame de tramway Citadis d'Angers peut transporter jusqu'à 217 voyageurs. Le plancher bas intégral et les six portes doubles de chaque côté en facilitent l'accès ainsi que la circulation et l'échange des voyageurs dans les stations. Comme pour la ligne A, les nouvelles rames seront munies de larges baies vitrées, d'un éclairage par led, d'un système d'information des usagers de dernière génération, de larges sièges, d'une climatisation et d'un système de vidéo-protection. À noter : les nouvelles rames seront désormais dotées d'une double porte à l'avant afin de fluidifier le déplacement des voyageurs entre la rame et le quai et d'un "nez" un peu modifié pour offrir une meilleure visibilité aux conducteurs.

Végétal : le Sival met le cap sur les productions de demain

MARC CHEVALIER / ARCHIVES

Les meilleures innovations en matière de végétal spécialisé seront dévoilées à l'occasion du Sival, en janvier, à Angers.

Le Salon international des productions végétales de demain, le Sival, revient au parc des expositions d'Angers, du 11 au 13 janvier. Bien que réservée aux professionnels, la manifestation reste majeure pour le territoire et son rayonnement, et pour le développement de ses filières végétales. Pas étonnant puisque c'est à Angers que les dernières innovations sont présentées.

Durant le salon, le concours Sival Innovation – Crédit Mutuel dévoilera en effet les meilleures innovations parmi les 64 dossiers pré-sélectionnés. Ceux-ci ont trait à des nouveautés variétales, aux avancées sur les intrants en vue de protéger les cultures et assurer leur fertilisation, aux innovations sur le machinisme, les solutions, le conditionnement, les services, les logiciels… À noter, l'autre temps fort du salon : l'événement Fruit 2050 qui permet d'aborder les enjeux des productions fruitières sur fond de réchauffement climatique, sous la bannière de Végépolys Valley – GIS Fruits Symposium. Ceci à quelques mois du congrès mondial de l'horticulture, qui rassemblera à Angers plusieurs milliers d'experts internationaux du végétal spécialisé. ■

sival-angers.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nouvel appel à projets de Mécène & Loire

L'an prochain, la fondation Mécène & Loire accompagnera à nouveau une quinzaine d'actions à caractère innovant, porteuses d'images pour le territoire. Cent mille euros seront attribués aux projets retenus dans le domaine de la culture, de la solidarité, du patrimoine et de l'environnement. Le dossier de candidature, disponible en ligne, est à déposer avant le 21 janvier prochain. **mecene-et-loire.fr**

Subvention pour l'achat d'un vélo classique

L'aide financière, accordée par Angers Loire Métropole pour l'achat d'un vélo ou d'un vélo cargo à assistance électrique, est généralisée, à partir du 15 décembre, à l'achat d'un vélo ou d'un vélo cargo classique neuf. Celle-ci sera de 50 euros pour un vélo et 100 euros pour un vélo cargo. Cette mesure a été plébiscitée à l'occasion des Assises de la transition écologique. Depuis juin 2019, 4 820 subventions ont été accordées aux citoyens ayant fait l'acquisition d'un vélo ou un vélo cargo à assistance électrique, pour un montant proche de 954 000 euros. Modalités et dossier en ligne sur angersloiremetropole.fr

Événements

Salon des vins et Food'Angers

Les 31 janvier et 1er février, le parc des expositions d'Angers accueillera le Salon des vins de Loire ainsi que les salons Levée de la Loire, Demeter, Saint-Jean, Les Pénitentes, Les Anonymes et La Dive Bouteille. Chaque année, près de 13 000 visiteurs et 1 200 exposants s'y rassemblent, dont 350 viticulteurs, négociants et caves coopératives du Pays nantais, des régions Anjou-Saumur, Touraine et Centre-Loire. Le Salon des vins a aussi la particularité de s'inscrire, depuis plusieurs années, au cœur de l'événement grand public Food'Angers, dédié aux vins de Loire et à la gastronomie, qui se déroulera du 28 janvier au 6 février. salondesvins.com

EN BREF

Visites d'entreprise

MADE IN ANGERS, DU 7 FÉVRIER AU 4 MARS

Pour participer aux visites d'entreprise de l'opération "Made in Angers", du 7 au 21 février, les groupes peuvent réserver dès le 14 décembre et le public, à partir du 15 janvier. L'opération s'adresse également aux scolaires lors des semaines qui leur seront dédiées, du 21 février au 4 mars. Une centaine d'entreprises ouvriront leurs portes pour promouvoir leur savoir-faire et expliquer leurs métiers. madeinangers.fr

Environnement

DÉCHÈTERIES FERMÉES LE 18 JANVIER

Les déchèteries de l'agglomération seront toutes exceptionnellement fermées au public, le mardi 18 janvier.

Mieux comprendre l'énergie solaire

Le 14 décembre, les particuliers pourront découvrir la toiture de Sport'Co, le complexe sportif de Beaucouzé. L'équipement, qui abrite trois salles multisports, est recouvert de panneaux photovoltaïques sur 1 200 m².
"L'installation fonctionne depuis près d'un an et assure une production de 260 000 kWh/an, explique Pascal Cadeau, responsable du patrimoine bâti de Beaucouzé. *C'est l'équivalent de la consommation annuelle de 85 foyers. La commune met la toiture de l'équipement à disposition et revend l'énergie produite. Dans la même idée, près de 1 000 m² de panneaux solaires seront posés sur le toit du groupe scolaire Émilie-Oberkampf, en construction."*

THIERRY BONNET

Le toit de l'équipement Sport'Co de Beaucouzé accueille 1 200 m² de panneaux solaires. En cours de construction, le groupe scolaire Émilie-Oberkampf, situé à l'arrière-plan, devrait également accueillir un pareil équipement en toiture.

Informer les particuliers

"*Ce projet est né d'un travail entre Beaucouzé et Alter Énergies qui a assuré la maîtrise d'ouvrage de la centrale. Les citoyens aussi ont pu participer en co-finançant à un taux d'intérêt avantageux",* explique Mélissa Boudaud, chargée de projets Transition énergétique à l'association Alisée, l'association ligérienne d'information et de sensibilisation à l'énergie et à l'environnement.
La genèse de ce projet fera l'objet d'une explication plus poussée le 14 décembre, à l'occasion d'un webinaire, à 18 h. ■

Contacts : 02 85 29 16 46 et alisee.org

Accompagner les collectifs citoyens

Le partenariat entre Alisée et Angers Loire Métropole vise à amplifier l'information sur les énergies renouvelables auprès des particuliers. Il prévoit aussi l'accompagnement des collectifs citoyens, à l'origine de nouveaux projets solaires dans l'agglomération en trouvant, par exemple, des toitures dimensionnées et disponibles pour accueillir des panneaux photovoltaïques. Parmi ces collectifs, on peut citer ÉCLA (Énergie citoyenne locale angevine) qui travaille sur la ferme solaire qui prendra place sur le toit du nouveau bâtiment d'Emmaüs, à Saint-Jean-de-Linières. Le collectif citoyen EnRC de Loire-Authion (Énergies renouvelables citoyenne) accompagne, quant à lui, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du nouveau groupe scolaire de Corné, en cours de construction. Pour cela, le collectif fait appel à l'épargne citoyenne.

Le meilleur du tennis féminin à l'Arena Loire

Le meilleur du tennis féminin international s'affronte jusqu'au 12 décembre, à l'Arena Loire Trélazé. 20 000 spectateurs, dont 2 000 enfants, sont attendus pour cette première édition du tournoi Open P2i. Les demi-finales du double et du simple se disputeront ce samedi 11 décembre, dès 13 h, suivies, le lendemain, des finales, dès 13 h également.
Labellisé WTA 125K, l'open P2i est désormais le 4e tournoi de tennis féminin en France. Créé et dirigé par le champion d'origine angevine, Nicolas Mahut, il rassemble 32 joueuses : 22 intègrent directement le tableau grâce à leur classement, 4 sont issues des qualifications et 6 sont invitées. On y trouve les meilleures mondiales et les étoiles montantes, comme Clara Burel, licenciée à Angers Tennis Club. Alizé Cornet (6 titres WTA et ex 11e mondiale) a été la première à répondre positivement à Pauline Parmentier, ex-joueuse et ambassadrice du tournoi. Sur le court d'Arena Loire, on peut voir d'autres joueuses du Top 100 : les Françaises Kristina Mladenovic, Océane Dodin et Chloé Paquet ou encore la Russe Vera Zvonareva, la Roumaine Mihaela Buzarnescu… L'événement, cofinancé par les collectivités dont Angers Loire Métropole (75 000 euros) et par une centaine d'entreprises partenaires, compte un parrain média de choix, le journaliste sportif Gérard Holtz.
openangersloire.com (Tarifs : 2 euros pour les moins de 12 ans et 5 euros)

Emploi, des offres à pourvoir

Les offres d'emploi affluent dans quasi tous les secteurs d'activité. Pourtant, le taux de chômage reste assez élevé dans le bassin d'Angers. Dans ce contexte, Angers Loire Métropole multiplie les actions pour faire se rencontrer chercheurs et recruteurs et accentue l'effort au bénéfice des publics en insertion.

Ce 16 novembre, Europe Assistance a recruté 170 collaborateurs sur les 200 nécessaires au bon fonctionnement de ses deux nouveaux centres inaugurés le mois dernier, à Angers. Les troupes ne sont pas encore au complet, mais les recruteurs sont ravis.

Ailleurs, le discours n'est pas toujours le même. La plupart des secteurs d'activité sont à la peine pour recruter. L'élu en charge de l'emploi et de l'insertion à Angers Loire Métropole, Francis Guiteau, en témoigne : *"Nous vivons une situation toute particulière. Le marché de l'emploi s'est inversé dans le sens où beaucoup d'offres d'emploi arrivent en même temps et dans tous les secteurs d'activité. Si j'osais, je dirais qu'il y a du boulot pour tout le monde et pour tous les niveaux de qualification. Le problème, c'est que cela ne marche pas comme ça et que les recruteurs sont nombreux à ne pas trouver les salariés dont ils ont besoin."* L'homme pèse ses mots. En sa qualité d'adjoint au maire d'Angers, il a aussi une bonne connaissance des quartiers et de la situation de l'emploi qui les caractérise.

Secteurs d'activité en tension

Fin octobre, le bassin d'emploi d'Angers – dont le périmètre dépasse un peu celui de l'agglomération – affichait 17 300 offres d'emploi pour 16 500 chercheurs. Ces chiffres, la nouvelle directrice territoriale de Pôle Emploi – Maine-et-Loire, Fabienne Picardat, tient à les modérer. *"On ne peut pas mettre ces deux données l'une en face de l'autre car on ne parle pas de la même chose. Cela explique le niveau actuel de tension du marché de l'emploi, sachant que selon les secteurs, il y a déficit de compétences disponibles ou d'attractivité par exemple. Notre rôle à Pôle Emploi consiste à activer tous les mécanismes à disposition pour former et qualifier en vue de rééquilibrer le marché."*

Comment, dans ce contexte, relancer la logique de l'emploi ? *"C'est le rôle de l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole (Aldev) aux côtés de nos partenaires et notamment Pôle Emploi,* intervient Marc Bianchini, directeur général adjoint d'Aldev. *Notre bonne connaissance du contexte local nous permet d'apporter des réponses ciblées, tant aux chercheurs qu'aux entreprises qui recrutent. Nos dispositifs d'accompagnement s'adaptent aux besoins des uns et des autres et visent tous le même objectif : faire se rencontrer l'offre et la demande."* •••

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

Jusqu'au 17 décembre, 11 personnes en provenance d'Angers, Avrillé, Mûrs-Érigné et Montreuil-Juigné sont associées au Club de l'emploi, mis en place par Aldev, dans les locaux de l'AFPA, à Angers. Ce dispositif permet de booster la recherche d'un travail, en sondant le marché caché de l'emploi et en développant son réseau de connaissances. Six Clubs de l'emploi sont organisés chaque année, dont un à Trélazé et un dans une commune, Verrières-en-Anjou cette année. Parmi les actions récentes d'Aldev : le 19 novembre, les structures d'insertion étaient au centre des rencontres organisées, à Trélazé, avec les donneurs d'ordre (communes, bailleurs sociaux, Alter, Université, CHU, etc.) en vue de les inciter à embaucher prioritairement des personnes en parcours d'insertion et/ou issues des quartiers prioritaires.

... Du côté des entreprises et des grands donneurs d'ordre aussi, l'accompagnement d'Aldev peut revêtir plusieurs formes et s'avérer payant. Mi-décembre, Angers Loire Métropole et Bouygues Construction Pays de la Loire se mettront d'accord pour former, à trois métiers, des personnes en insertion et les embaucher ensuite comme compagnons. D'autres accords de ce type existent.
"En aidant concrètement les entreprises, nous sommes pleinement dans notre rôle", confirme Yves Gidoin, vice-président en charge du Développement économique. À ce titre, l'élu s'investit notamment dans l'accompagnement des entreprises extérieures intéressées par le territoire angevin pour leur développement futur.

JEAN-PATRICE CAMPION

Mi-novembre, un petit groupe a pu découvrir le métier de l'isolation thermique par l'extérieur, dans le quartier Belle-Beille, à Angers. C'est l'un des dispositifs proposés par Aldev pour rapprocher les chercheurs d'emploi des métiers en tension.

Accompagner les entreprises

"L'accompagnement d'Aldev nous a permis de recruter sans difficulté. En janvier 2020, nous comptions 80 collaborateurs. Aujourd'hui, nous sommes 270 et nous aurons recruté 70 nouvelles personnes entre septembre et fin décembre", atteste Pascal Guymard, directeur du site Vérisure à Angers. *"En pratiquant ce qu'on appelle la double écoute, et qui permet de guider au mieux nos conseillers, Aldev a compris quel type de profils nous recherchions. Leur connaissance des métiers est suffisamment fine pour s'adapter aux besoins réels des entreprises. L'agence a joué un rôle important de mise en réseau avec les partenaires de l'emploi et les organismes de formation. Cela nous a également facilité l'accès aux dispositifs d'aide à l'embauche"*, précise encore Pauline Pinchard, responsable RH de Vérisure Angers. Un accompagnement multiforme dont témoigne aussi Yann Legall, responsable de l'une des plateformes logistiques de Fleuron d'Anjou. Le groupe, installé aux Ponts-de-Cé, est spécialisé dans la production et la commercialisation de fruits, légumes, fleurs et plantes. *"J'ai été invité à un Café Emploi d'Aldev, à la Roseraie. J'ai pu y exposer nos besoins en emplois saisonniers et notre souhait de donner l'avantage aux personnes issues des quartiers prioritaires. Elles représentent aujourd'hui un tiers de mon effectif."*
"L'accompagnement de Fleuron d'Anjou a aussi pris la forme d'une formation pré-qualifiante avec les Apprentis d'Auteuil. Elle a concerné des gens de 16 à 30 ans, peu qualifiés mais volontaires pour retrouver une employabilité en levant les freins qui leur sont personnels", conclut Julie Lafont, chargée du conseil RH aux entreprises, à Aldev. En 2020, Aldev a aidé plus de 2 000 personnes en insertion à parcourir le dernier kilomètre vers l'emploi. ■

angers-developpement.com

CE QU'ELLE EN PENSE

DR

Fabienne Picardat
Directrice territoriale de Pôle Emploi pour le Maine-et-Loire

"Déjà perceptibles avant la crise sanitaire, les tensions sur le marché de l'emploi ont été accentuées par le redémarrage ultra rapide de l'activité économique post-Covid. Elles conduisent aujourd'hui à de fortes difficultés avec, d'un côté, un taux de chômage relativement élevé de 8,2 % dans notre bassin d'emploi, et de l'autre, un afflux d'offres dans quasiment tous les secteurs. On est dans ce temps tout particulier de la réadaptation. Celle-ci passe par la formation et la qualification professionnelle via, par exemple, les contrats de professionnalisation."

225 330

heures ont été travaillées dans l'agglomération, du 1er janvier au 31 octobre, dans le cadre des clauses d'insertion. Ce chiffre n'a jamais été aussi élevé (+40 % depuis 2015). Ces heures de travail sont générées par les marchés publics et visent à donner du travail aux personnes en parcours d'insertion.

2107

personnes en parcours d'insertion professionnelle ont été accompagnées en 2020 par l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole, Aldev.

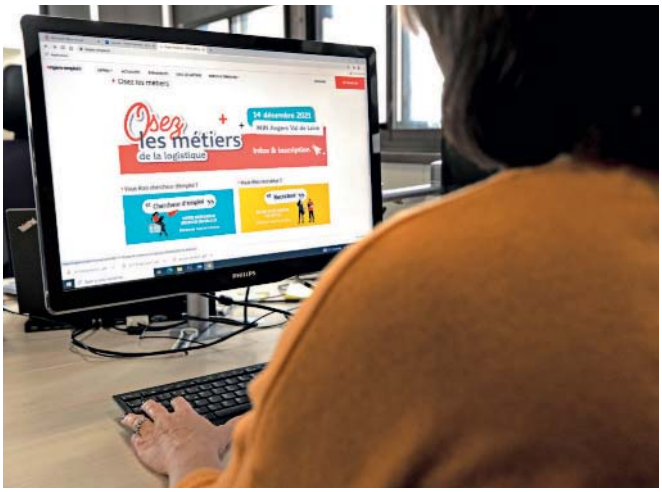

THIERRY BONNET

LE SAVIEZ-VOUS ?

angers-emploi.fr, le nouveau site de l'emploi

Le 15 novembre dernier, Aldev lançait une nouvelle version de son site destiné aux chercheurs d'emploi et aux entreprises qui recrutent sur le territoire angevin. Changement de nom tout d'abord puisqu'angers.tagemploi.com devient angers-emploi.fr, plus simple à retenir.
Le site agrège près de 11 000 offres d'emploi, d'alternance et de stage disponibles dans l'agglomération. S'y ajoutent les offres directement déposées par les entreprises qui recrutent sur le territoire. Celles-ci peuvent disposer d'un espace gratuit pour organiser leurs recrutements. Les chercheurs d'emploi aussi ont accès à un espace personnalisé pour gérer plus facilement leurs recherches, découvrir l'actualité en matière d'emploi et les différents événements susceptibles de les intéresser. Cette rubrique "Événements" présente les actions "emploi" d'Aldev et de ses partenaires. Le site enfin a été enrichi d'éléments permettant de mieux connaître et découvrir le territoire.

angers-emploi.fr

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Francis Guiteau

conseiller communautaire en charge de l'Emploi et de l'Insertion

Quel regard portez-vous sur la situation de l'emploi actuellement ?
Nous sommes dans un moment particulier où les offres de travail affluent dans quasi tous les secteurs, sauf que cela ne "matche" pas forcément entre les entreprises qui recrutent et les personnes qui cherchent du travail. Rapprocher ces deux publics, c'est l'enjeu du travail mené par Angers Loire Métropole et son agence, Aldev, aux côtés bien entendu des acteurs de l'emploi et de la formation, et notamment de Pôle Emploi. En 2020, année particulière, plus de 5 000 personnes ont été accompagnées par Aldev et près de 760 entreprises mobilisées.

De quel type d'accompagnement s'agit-il ?
Face aux actions déployées pour accompagner les chercheurs d'emploi et repérer les personnes qui en restent encore très éloignées, nous accompagnons aussi les entreprises, sur le volet des ressources humaines notamment. Dans quelques jours, Angers Loire Métropole va, par exemple, passer un accord avec Bouygues Construction Pays de la Loire pour inciter le recrutement de personnes issues des quartiers prioritaires, les former aux métiers de plaquiste, de maçon et de plombier et les embaucher comme compagnons.

Favoriser l'insertion par l'activité économique, cela reste un moyen d'action majeur...
Pendant la crise du Covid, nous avons tous eu peur de "l'après". La collectivité avait donc anticipé la reprise en sensibilisant les grands donneurs d'ordre, comme les communes, le centre hospitalier, Alter, les bailleurs sociaux, l'Université, par exemple, à l'embauche des personnes en insertion notamment. Le 19 novembre, nous avons réuni à Trélazé ces mêmes donneurs d'ordre et la majeure partie des structures d'insertion qui y ont trouvé l'occasion de valoriser leurs compétences. Ce travail de fond explique sans doute que le nombre d'heures de travail valorisées en insertion soit resté élevé, même en 2020. Pour ma part, j'ai multiplié les rencontres ces dernières semaines pour aller au-devant des uns et des autres afin de leur expliquer la démarche et les enjeux en termes d'emploi de proximité notamment. ■

Le RU, à la croisée du patrimoine et de l'art contemporain

À la croisée du patrimoine et de la création contemporaine, le Repaire urbain (RU) répond à toutes les curiosités. Sur place : une maquette de la ville de 16 m², des expositions et tant d'autres choses encore.

Il est de ces lieux marquants. Depuis son ouverture en février 2020, le Repaire urbain (RU) demande encore à être connu des Angevins et des visiteurs. Ce nouveau pôle culturel a été créé pour eux. Le site même n'a rien d'anodin. Il s'est glissé dans l'un des plus beaux cadres de la ville, entre l'abbaye Toussaint (galerie David-d'Angers), le musée des beaux-arts et son historique Logis Barrault. Tout ceci au cœur d'un jardin extraordinaire.
"Une partie des Angevins connaît bien cet endroit puisqu'il abritait un restaurant universitaire, explique la responsable de l'équipement et du service Angers Patrimoines, Stéphanie Vitard-Gibiat. *En 2018, la Ville a choisi de réhabiliter cet ensemble pour y réunir Angers Patrimoines, les Archives patrimoniales et l'Artothèque. Cette cohabitation permet de croiser les publics sur les champs du patrimoine et de la création artistique."*

Maquette de la ville de 16 m²

Il faut le voir pour se rendre compte à quel point l'équipement actuel réussit cette transition entre hier et aujourd'hui. Le visiteur entre de plain pied dans le centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine (Ciap). Créé dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire, celui-ci livre les clés de lecture de la ville et s'organise autour d'un plan maquette en relief de 16 m². *"Tout est à l'échelle, excepté les monuments délibérément grossis pour mieux les repérer. Cette maquette est restaurée tous les ans pour y intégrer les nouveaux aménagements urbains"*, souligne encore Stéphanie Vitard-Gibiat. *C'est un bel objet de médiation pour le public qui adore se réunir autour."* À noter que des visites guidées y sont conduites, les samedis après-midi notamment.

Expositions et Archives patrimoniales à l'étage

Le RU, c'est aussi un lieu de diffusion et de création d'art contemporain. À l'étage notamment où l'Artothèque abrite des expos photos temporaires et déploie sa collection d'œuvres originales dédiées au prêt.
"Nous sommes ici dans l'ancien réfectoire des étudiants, cela explique les grands volumes", poursuit la responsable des lieux. C'est ici, en effet, que le visiteur aborde la plus grande salle d'exposition (250 m²), où l'artiste franco-portugaise Esmeralda Da Costa crée l'événement depuis mi-octobre avec son exposition "Apokálupsis".
À ce même étage enfin, les visiteurs sont de plus en plus nombreux à entrer dans la salle de lecture des Archives patrimoniales. Le service abrite plusieurs kilomètres linéaires de documents, 7000 titres sur l'histoire de la ville, près de 800000 documents iconographiques et plus de 2700 objets de la vie quotidienne. ■

1200
Le nombre d'œuvres originales que compte la collection de l'Artothèque des musées d'Angers. Celle-ci a la particularité de prêter des œuvres aux particuliers, aux entreprises… et d'accueillir des photographes en résidence sous l'égide de la fondation Mécène & Loire. À voir jusqu'au 29 janvier, l'expo de Capucine Lageat et Antoine Perroteau sur le thème de l'habitat participatif. musees.angers.fr

2733
"souvenirs angevins" et objets de la vie quotidienne sont répertoriés par le service des Archives patrimoniales de la Ville d'Angers, en plus des 3 km linéaires d'archives historiques, datées de 1367 à 1980.

PHOTOS : THIERRY BONNET

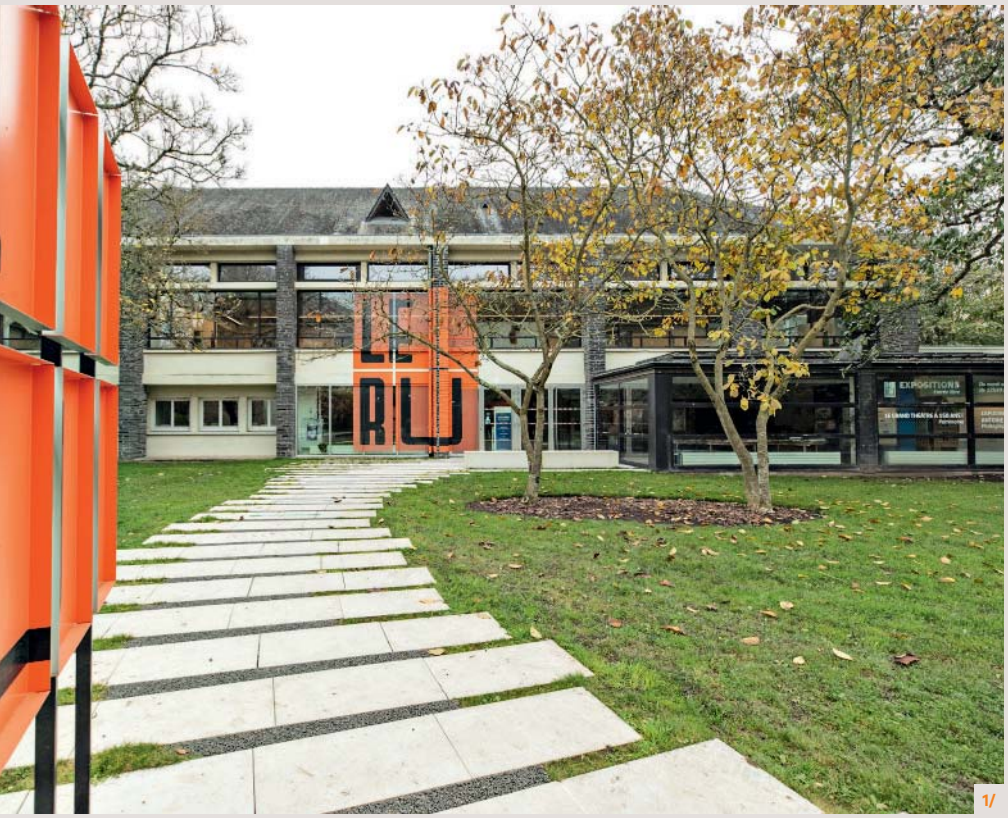

1/

LE SAVIEZ-VOUS ?

Réhabilitation minimaliste

Réhabiliter l'ancien restaurant universitaire des Beaux-Arts en conservant le parti-pris architectural de départ (1957), c'est le choix qu'a opéré l'agence Scheubel et Genty Architectes. Les interventions sur le bâti laissent apparentes les traces de son histoire, avec sobriété. Les installations de cuisine ont été démontées, les carrelages tombés par endroit pour laisser apparaître le béton brut.
Les cloisons de plâtre ont été installées pour créer des cimaises d'exposition et aménager des bureaux. Les sols abîmés ont été comblés par des pâtes de verre de différentes couleurs. Cette démarche s'inspire de la réhabilitation du Palais de Tokyo de Paris, par exemple ou, plus près de nous, de l'usine Lefèvre-Utile (LU) à Nantes.

35, bd du Roi-René, à Angers.
Contact : 02 41 05 59 65.

3/

2/

4/

5/

1/ Ouvert en février 2020, le RU est à découvrir à l'arrière du musée des beaux-arts, du mardi au samedi, de 12 h 30 à 18 h (fermé du 21 au 25 décembre).

2/ Au rez-de-chaussée, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap) s'organise autour d'un plan en relief de 16 m². Il présente l'évolution de la ville et ses principales caractéristiques en matière d'architecture et de patrimoine. C'est aussi un espace de médiation et d'exposition temporaire consacrée, en ce moment, aux 150 ans du Grand-Théâtre.

3/ L'Artothèque des musées d'Angers a rejoint le RU. Les visiteurs peuvent y découvrir l'incroyable collection d'œuvres actuelles et originales ouvertes au prêt.

4/ L'ancien réfectoire des étudiants a été transformé en vaste salle d'exposition. Jusqu'à fin décembre, l'artiste Esmeralda Da Costa, accueillie en résidence, y expose "Apokálupsis". Elle y revisite *L'Apocalypse*, le chef-d'œuvre de l'art médiéval conservé au château d'Angers, et lève le voile sur la période perturbée que le monde traverse (crise sanitaire, réfugiés, mouvement MeToo...).
Visite commentée de l'exposition, les samedis, à 15 h.

5/ Les Archives patrimoniales sont à découvrir au 1er étage du RU, ainsi que des objets comme ici la maquette du Cirque-Théâtre d'Angers. Entrée libre, du mardi au vendredi, de 14 h à 17 h.

Roseraie

Le square Dumont-d'Urville réhabilité

Il a fallu deux ans de travaux intensifs pour redonner une nouvelle jeunesse aux cinq tours de 13 étages formant le square Dumont-d'Urville, à la Roseraie. Au total, 320 logements, propriétés du bailleur Angers Loire Habitat, ont connu une opération de réhabilitation d'ampleur, sous la houlette du cabinet d'architecture Latitude. Les travaux se sont portés tout d'abord sur l'enveloppe du bâtiment : isolation extérieure, bardage en panneaux d'aluminium et céramique, remplacement des menuiseries… Le tout pour former un ensemble homogène proposant un camaïeu de gris. Les balcons ont également été agrandis, pour le plus grand plaisir de la famille Khalesi, habitante du square depuis vingt ans, du haut de son appartement situé au 10e étage d'une tour. *"Nous observons une grosse différence de confort en matière de bruit et de chauffage"*, témoigne la mère de famille depuis son extérieur qui offre une vue imprenable sur le quartier et sur la ville. Bruit, chauffage, isolation…, le changement s'annonce en effet spectaculaire. Notamment sur les économies d'énergie espérées : entre 30 et 35 %, ce qui devrait permettre de réduire les charges des locataires. Les parties communes ont, elles aussi, été reprises : éclairage, peinture, embellissement des halls, paliers, cages d'escalier et couloirs. Idem pour ce qui concerne les logements qui ont bénéficié, par exemple, de nouveaux équipements sanitaires et de nouveaux revêtements de sol. De quoi permettre aux 800 habitants du square de dire adieu aux appartements vétustes construits dans les années 1970. Au total, Angers Loire Habitat a investi 18 millions d'euros dans l'opération, soit 56 000 euros par logement. ■

THIERRY BONNET

Les cinq tours du square et 320 logements ont été réhabilités par Angers Loire Habitat.

VILLE D'ANGERS

Anita Jaunet, directrice générale, et Marina Cesbron, responsable de l'agence d'Angers.

Up'interim, spécialisée dans le travail des personnes handicapées

La réhabilitation du square Dumont-d'Urville a permis à la vie associative de se développer et à de nouveaux services de s'installer. C'est le cas de l'agence Up' Interim qui a ouvert depuis janvier, au rez-de-chaussée de la tour située au n°8. *"Notre structure, constituée en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), est née de la volonté de cinq entreprises adaptées des Pays de la Loire de réduire le taux de chômage des personnes en situation de handicap et de favoriser leur inclusion dans le monde du travail,* explique Marina Cesbron, responsable de l'agence angevine. *De façon très classique, notre mission consiste à mettre en relation les entreprises qui recrutent avec les demandeurs d'emploi mais nous souhaitons aller plus loin dans leur accompagnement social et professionnel, notamment en matière d'intégration sur le poste et de suivi régulier tout au long des missions."*

Monplaisir

Premières démolitions place de l'Europe

THIERRY BONNET

Au nord de la place, la démolition d'anciens locaux commerciaux préfigure la construction d'un premier îlot qui devrait être livré fin 2023-début 2024.

Dans le cadre du programme du renouvellement urbain du quartier, et plus précisément du réaménagement de la place de l'Europe, la démolition de la galerie commerciale a démarré afin de préparer la construction de l'îlot Nord. Ce dernier comportera une partie dédiée aux commerces, dont ceux actuellement implantés au sud de la place, 60 logements sociaux locatifs à destination des seniors et, enfin, un pôle santé. La livraison de ce premier ensemble est prévue fin 2023-début 2024. Suivra la démolition des derniers locaux commerciaux d'origine, libérant l'espace pour la construction d'un second îlot, dont le rez-de-chaussée accueillera les commerces aujourd'hui hébergés dans d'anciens containers maritimes aménagés (Poste, pharmacie, salon de coiffure et assureur) et, à l'étage, une trentaine de logements en accession sociale à la propriété. En attendant, les commerces de la place restent ouverts, dont le supermarché, les deux agences bancaires et le café "Le 504". ■

Le gazon fait son apparition sur la ligne B du tram

THIERRY BONNET

Le boulevard Robert-Schuman affiche désormais son aspect quasi définitif. La plateforme de tramway est sur le point d'être terminée et le gazon a été posé les 20 et 21 octobre, avec le concours des élèves du groupe scolaire Voltaire et les collégiens de Jean-Lurçat. À leurs côtés, l'entreprise Robert Paysage, chargée de végétaliser le tracé des nouvelles lignes qui seront engazonnées à 80 %, sur une surface de 46 000 m². Les voitures peuvent à nouveau circuler sur un côté du boulevard Schuman, pour rejoindre le boulevard de Monplaisir. *"Il restera à aménager la station du terminus et à planter les arbres. Certains l'ont déjà été, d'autres le seront d'ici à la fin de l'année et l'année prochaine,* explique Jean-Marc Verchère, premier adjoint au maire. *Et pour ce qui concerne l'avancement de la plateforme sur le reste du quartier, les travaux seront globalement terminés l'été prochain."*

Hauts-de-Saint-Aubin

Une aire de jeux pas comme les autres

Son ouverture était attendue par les familles. L'aire de jeux de la place de la Fraternité a été inaugurée le mardi 23 novembre. Cet espace de 1 290 m² est destiné aux enfants de 3 à 14 ans. À tous les enfants. En effet, l'équipement est inclusif, c'est-à-dire accessible aux personnes porteuses de handicap. L'objectif ici est de permettre à chaque jeune de profiter et de partager un même espace de vie, en toute sécurité et sans stigmatisation. Pour réaliser cette structure, inédite à Angers, la Ville a lancé, dès 2016, des ateliers de concertation, notamment auprès des habitants, associations spécialisées (centre de basse vision VYV3, Les Copains d'Elsa, Adapei 49 et APF France Handicap) et élèves de l'école Nelson-Mandela, afin de déterminer les besoins, envies, idées et préconisations de chacun. Résultat : une dizaine de jeux proposés et adaptés – tyrolienne, mini-trampolines, structure en forme de tour, tourniquet, toboggans… –, un choix des sols et des revêtements pensés pour assurer la sécurité des enfants et faciliter leurs déplacements, des repères visuels pour rendre lisible la topographie du lieu… *"Nous avons travaillé sur la disposition des jeux, avec des zones calmes ou plus actives, sur l'utilisation des aptitudes propres à chaque enfant, sur les couleurs, le confort des accompagnateurs,* explique Adrien Lapouge, paysagiste à l'atelier Base, concepteur de l'aire. *Tous les espaces ne sont pas accessibles à tous mais, à chaque fois, il y a la volonté d'en faciliter les usages et de solliciter plusieurs sensations."* Au total, un million d'euro a été investi dans l'opération qui a nécessité neuf mois de travaux. ■

THIERRY BONNET

La place de la Fraternité poursuit son développement avec l'ouverture d'une aire de jeux inclusive.

Centre-ville

Les loups de la place Giffard-Langevin

THIERRY BONNET

L'artiste Roland Cognet au milieu de ses loups, au pied de l'érable.

Pas de panique, ils sont aussi esthétiques qu'inoffensifs. Quatre sculptures de loups en bronze sont désormais installées place Giffard-Langevin, que la Ville a récemment réaménagée, végétalisée et piétonnisée. L'œuvre, "Érable et loups", est signée de l'artiste Roland Cognet : *"La nature est un sujet qui m'intéresse et m'inspire. Le site se prêtait bien à l'instauration d'un dialogue entre cet érable et ces animaux sauvages marchant en pleine rue. Cela permet également d'interroger la place de l'homme dans le monde et faire écho au voyage, à deux pas de la passerelle menant à la gare."* Les loups sont une des réalisations du projet "L'Art à ciel ouvert", lauréat du Budget participatif en 2018, dont l'objectif était d'installer des œuvres contemporaines dans l'espace public. Huit fresques monumentales ont déjà été réalisées, dont la dernière en date recouvre une façade de la maison de quartier Le Trois-Mâts, aux Justices. S'ajoutent la sculpture "Gorilla monumenta", visible dans le jardin des Beaux-Arts, et un mobilier urbain artistique prenant la forme d'un banc, qui sera installé à l'Arboretum, d'ici à la fin de l'année. ■

Doutre, Saint-Jacques, Nazareth

Une carte insolite pour découvrir le quartier

THIERRY BONNET

La carte insolite est le fruit d'un travail d'équipe, mené par les membres des conseils de quartier successifs.

Bizarre, cette tête de cheval sur le fronton d'une imposante demeure néo-classique de la place Monprofit. Méconnu, cet ensemble d'habitations du boulevard Descazeaux qui est en réalité la plus ancienne cité ouvrière angevine. Gourmandes, les dernières vignes d'Angers encore exploitées au clos Saint-Nicolas. Insolite, la carte du quartier qui vient de sortir et qui fourmille d'anecdotes, de références historiques, de découvertes patrimoniales et de propositions de flâneries. Il ne reste plus qu'à suivre les guides Doutry, la fouine, et Velleda, la druidesse. Deux personnages imaginés et croqués par un collectif de dessinateurs, notamment de la Boîte qui fait beuh !, installée rue Chef-de-Ville. À l'origine du projet, le conseil de quartier. *"Tout est parti du diagnostic que nous avons mené en 2015 sur la désertification des commerces de proximité,* rappelle Véronique Feuvrier-Leroy, qui entame son 3e mandat au sein de l'instance participative. *Suite à cela, notre petit groupe s'est posé la question d'une action concrète à mettre en place pour inviter les Angevins et les touristes à venir dans le quartier."* Fruits d'un travail minutieux et documenté, 34 sites insolites ont été identifiés pour être couchés sur la carte. *"L'idée est d'inciter les habitants à arpenter les rues en levant les yeux pour découvrir ce village dans la ville"*, expliquent Jacqueline Viaud et Aziz Izague. Malgré le renouvellement du conseil de quartier et la situation sanitaire, le projet est arrivé à bon port. La carte est disponible gratuitement dans les commerces, à la bibliothèque Saint-Nicolas, la maison de quartier l'Archipel, l'office de tourisme et au Pôle territorial. ■

Les réunions publiques dans les quartiers

Entamées le 14 octobre, les réunions publiques de quartier, animées par le maire, Christophe Béchu, et l'équipe municipale, se terminent en décembre par deux dernières rencontres. L'occasion pour les habitants de découvrir les grands projets et orientations du mandat et d'échanger avec les élus.

• HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Jeudi 9 décembre, 19 h, salle Jean-Moulin.

• GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS
Jeudi 16 décembre, 19 h, centre Marcelle-Menet.

Permanences de vos élus

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

ROSERAIE
Maxence Henry
Samedi 11 décembre, 8 et 22 janvier, de 10 h à 12 h. Espace Frédéric-Mistral. Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry
Samedi 18 décembre, 15 et 29 janvier, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Le Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

MONPLAISIR
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ
Marina Paillocher
Vendredi 10 décembre, 7 et 21 janvier, de 10 h à 12 h. Pôle territorial Centre-ville. Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE
Marina Paillocher
Vendredi 31 décembre, 14 et 28 janvier, de 10 h à 12 h. 38 bis, avenue Pasteur. Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

Saint-Barthélemy-d'Anjou

Un modèle d'accueil pour les oiseaux dans l'agglo

PHILIPPE NOISETTE

Le président de la Ligue de protection des oiseaux, Allain Bougrain-Dubourg, l'a rappelé : " Les Refuges LPO apportent une réponse concrète et partielle à la protection des espèces et à la préservation de la biodiversité."

Ce 13 novembre, le parc de la Jaudette est en fête. Ateliers de bricolage de mangeoires et nichoirs à mésanges ou rouges-gorges pour les uns, rallye découverte pour les autres, rencontres et ciné-débat l'après-midi… Ce jour-là, pas moins de 12 sites labellisés Refuges LPO (ligue de protection des oiseaux), installés sur près de 40 ha, sont inaugurés en même temps. Suffisamment rare pour être souligné.

Ces abris illustrent le partenariat que la commune a tenu à renouveler avec la LPO et que son président en personne, Allain Bougrain-Dubourg, est venu saluer. Sa présence à Saint-Barthélemy-d'Anjou constituait l'autre événement du jour.

"Il y a quelques années, j'allais frapper aux portes des mairies, mais la protection des oiseaux n'intéressait pas beaucoup les élus. Aujourd'hui, ce sont eux qui me sollicitent. C'est une évolution formidable car il y a urgence. Ces refuges, et il en existe désormais près de 40 000 en France, sont une réponse concrète et partielle à la protection des espèces et à celle de la biodiversité", a-t-il notamment souligné.

Sensibiliser les habitants

Pour accompagner ce geste fort, la ville s'était lancé l'ambitieux défi d'atteindre les 100 refuges supplémentaires, à positionner dans les espaces verts publics, sur les balcons, dans les jardins… Ceci en incitant les habitants à adhérer. À l'issue de la journée, 25 Bartholoméens se sont finalement engagés. Pour cela, la commune leur versera une partie du montant de la cotisation. *"Les journées comme celles-ci restent importantes car elles sensibilisent fortement la population sur les sujets de la biodiversité. En la matière, chaque initiative compte. À notre niveau, nous pratiquons l'éco-pâturage, les fauches tardives pour lesquelles nos agents ont été formés…"*, se réjouit le maire, Dominique Bréjeon. ■

EN BREF

Avrillé

TOUTE LA MAGIE DE NOËL

Le 17 décembre, l'esplanade de l'hôtel de ville d'Avrillé basculera dans la magie de Noël. Durant cette soirée, les habitants sont invités à profiter des illuminations et des animations : chants, marrons chauds, vin chaud, rencontre avec le père Noël et autres animations familiales viendront apporter chaleur et féerie. De 16 h à 21 h. ville-avrille.fr

Loire-Authion

DEUX MARCHÉS DE NOËL

Le deuxième week-end de décembre offrira une double occasion d'aller à la rencontre du père Noël. Le 10 décembre à Andard, le marché de Noël se tiendra au centre de loisirs, de 16 h 30 à 21 h. Au programme : chorale des enfants de maternelle, vin chaud et crêpes, jeux, etc. Le 12 décembre, c'est dans la cour de l'école Les Goganes de La Bohalle que le marché artisanal prendra place avec ses décorations, bijoux, jouets, etc. De 9 h à 17 h.

Longuenée-en-Anjou

AU THÉÂTRE LES JEUDIS

Proposés dans le cadre des animations culturelles, les Jeudis Théâtre se poursuivent, le 6 janvier, à 20 h 30, à l'espace Longuenée, avec le spectacle *Paula et Cerbère*, proposé par la troupe angevine La Syrinx de Pan (pass sanitaire obligatoire). longuenee-en-anjou.fr

Soucelles (Rives-du-Loir-en-Anjou)

Stéphanie coud des objets zéro déchet

Depuis un peu plus d'un an, Stéphanie Moreau donne un nouveau cap à sa vie professionnelle. Celui du zéro déchet pour lequel elle crée et coud des accessoires éco-responsables. *"Je me suis achetée une machine à coudre à Noël, en 2016, et voilà comment tout a commencé. J'étais déjà écolo mais j'ai ressenti le besoin de me rapprocher encore un peu plus de mes valeurs"*, explique-t-elle. Accompagnée par la Boutique de gestion d'Angers dans son projet de créer sa petite entreprise, Stéphanie a réellement commencé son activité en août 2020, sous le nom de Tiss'écolo.

PHILIPPE NOISETTE

Stéphanie, de Tiss'écolo, sera présente sur les marchés de Noël dans l'agglomération ces prochains jours.

Charlottes alimentaires, essuie-tout, furoshikis…

Depuis, elle découpe et coud dans son petit atelier à Soucelles. Essuie-tout lavables, charlottes alimentaires, sacs à vrac, mouchoirs, lingettes, filtres à café, emballages alimentaires, pochettes à savon imperméables, furoshikis…, tous sont réutilisables. *"J'utilise de plus en plus de tissu bio à 100 % et du lin français pour fabriquer les serviettes de table et les sacs à pain, par exemple. C'est très important pour moi, comme le fait d'acheter en priorité du tissu bio qu'une "designeuse" angevine, installée dans La Doutre, a dessiné. C'est plus onéreux mais cela a du sens"*, souligne Stéphanie. Certains articles seront prochainement en vente dans le camion "Le vrac au village" qui sillonne les communes du Haut-Anjou.

"J'essaye de me faire connaître sur les marchés, mais en cette fin d'année, je me mobilise surtout sur les marchés de Noël. Le 11 décembre, j'installerai mon étal sur le marché de Cheffes, et le 19 décembre, sur celui de Briollay. Tout au long de l'année, on peut aussi trouver certains de mes articles à la boutique Tendance Bio, à Tiercé, à l'épicerie de Corzé ou sur le site de Terre de savons", conclut Stéphanie qui n'en est pas au bout de ses idées. ■

Contacts : 06 35 52 02 74 et tissecolo.fr

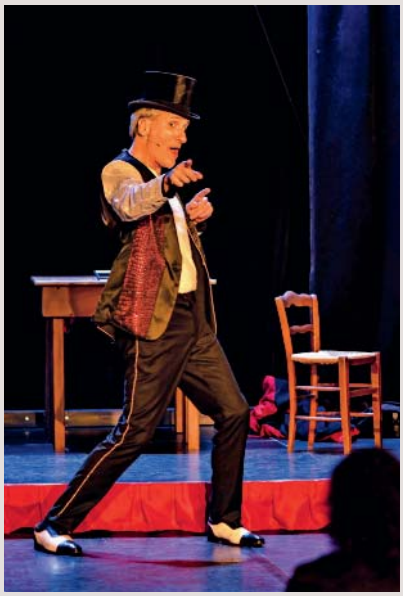

CÉDRIC

Les Ponts-de-Cé

Le changement climatique brûle les planches

Comment chacun de nous agit concrètement face au changement climatique ? Chez soi, dans sa vie quotidienne, au travail ? Voici quelques-unes des questions posées par la compagnie de théâtre Spectabilis, basée aux Ponts-de-Cé, dans sa dernière création *"Le Cabinet des métamorphoses"*. Mise en scène par Juliette Héringer, celle-ci est en tournée depuis mi-octobre. *"On suit, y compris jusqu'en coulisses, les aventures de la famille Katalyz, une fratrie de cabarettistes qui, comme la société, débat avec passion des comportements à adopter face à l'urgence climatique"*, explique Philippe Piau, l'auteur qui partage aussi la scène avec quatre autres comédiens.

Cette pièce est le fruit de deux ans de recherches et de consultations citoyennes autour des questions environnementales. *"Ce spectacle s'inscrit dans le cadre du vaste programme* Destination Katalyze*, mêlant la culture et six territoires des Pays de la Loire engagés dans une dynamique de transition écologique"*, souligne Samuel d'Aboville, chargé de la production. Grâce à un décor léger et un éclairage à basse consommation, ce spectacle 100 % autonome sera présenté dans l'agglomération.

ciespectabilis.com

La Chambre d'agriculture innove sur son toit-terrasse à Angers

Tomates, aubergines, fraises remontantes, haricots verts, radis, kiwis, petits fruits rouges, vigne, houblon… Jusqu'en septembre, c'est le succulent spectacle auquel les visiteurs et les salariés de la Chambre d'agriculture d'Angers avaient droit, avenue Jean-Joxé, à Angers.
Dès le mois de mars, Sophie Labroille, conseillère territoire et agriculture urbaine, en charge du suivi du projet, a veillé au grain et observé ce qu'il est convenu d'appeler un démonstrateur en agriculture urbaine. Ici, quarante espèces végétales se sont épanouies sur près de 80 m² en culture hors sol, dans 86 bacs et un bassin aquaponique. *"Auparavant, cet espace était vide et le toit-terrasse inutilisé, d'où l'idée de l'exploiter pour accompagner les porteurs de projet, de plus en plus nombreux à nous solliciter sur ces questions d'agriculture urbaine,* explique-t-elle. *Cet espace de production a pour vocation de créer des références technico-économiques pour aider les professionnels et futurs producteurs à avancer. Fin août, nous avions récolté près de 400 kg de légumes et de fruits que nous avons cédés à des associations d'aide alimentaire."*

THIERRY BONNET

Le démonstrateur en agriculture urbaine de la Chambre d'agriculture a pris place sur le toit-terrasse du bâtiment. 400 kg de fruits et légumes y ont été produits de mars à fin septembre, sous la houlette de Sophie Labroille.

Trouver un modèle économique

En quoi cette expérimentation peut-elle aider les porteurs de projet en agriculture urbaine ? *"Nous prenons en compte plusieurs indicateurs comme la productivité, c'est-à-dire les volumes et la qualité des produits,* poursuit Sophie Labroille. *Nous surveillons la santé des végétaux et la biodiversité pour voir comment évolue le substrat et s'il a besoin d'être fertilisé pour assurer des productions régulières. Celui utilisé a été conçu par notre partenaire, l'entreprise Florentaise. Celle-ci nous fournit aussi les plants qui proviennent de la ferme verticale située juste en face de nos locaux. Nous quantifions également nos déchets compostés et contrôlons la consommation d'eau. Le système d'irrigation en goutte-à-goutte permet de s'adapter aux besoins. L'idée bien entendu est aussi de travailler sur le modèle économique de l'agriculture en ville."*
Les Assises de la transition écologique, organisées par Angers Loire Métropole, ont montré l'intérêt des citoyens pour l'agriculture urbaine et leur souhait d'accéder, plus encore, à la vente directe de produits frais en proximité. ■

"Accompagner ces nouvelles formes d'agriculture, c'est notre rôle"

THIERRY BONNET

Chaque projet en agriculture urbaine devra trouver son modèle économique. C'est l'enjeu du démonstrateur que la Chambre d'agriculture a développé sur son toit-terrasse, à Angers. *"L'agriculture en zone urbaine ou périurbaine peut être multiple et variée, tant sur les processus de production que sur les circuits de commercialisation. C'est notre rôle d'accompagner ces nouvelles formes d'agriculture dans leur professionnalisation et leur relation au territoire,* souligne le président, François Beaupère. *Depuis deux ans, la Chambre d'agriculture adapte aussi ses formations en proposant, par exemple, un certificat professionnel de technicien agriculteur en agriculture urbaine."*

CINEMA PUBLIC FILMS

Image extraite du film *Contrôle d'identité,* de Christian Petzold, présenté dans le cadre de la compétition Premiers Plans, à Angers, en 2001.

LE FESTIVAL PREMIERS PLANS DE RETOUR DANS LES SALLES

Premiers Plans prépare son retour dans les salles obscures d'Angers. Et elles ne seront pas de trop pour accueillir cette 34e édition resserrée sur une semaine, du 24 au 30 janvier. Au programme : une centaine de courts et de longs métrages européens en compétition dans sept catégories, mais aussi des avant-premières, des projections hors compétition, des lectures de scénario et toutes les œuvres retenues dans le cadre des trois rétrospectives. En sa présence, le festival mettra à l'honneur le réalisateur allemand Christian Petzold. Aujourd'hui considéré comme le plus grand réalisateur apparu après la chute du mur de Berlin, celui-ci animera une masterclass. Deux figures de l'animation portugaise seront également mises au devant de la scène: Regina Pessoa et Abi Feijó. Le cycle Évasions proposera une rétrospective de films comme *La Grande Illusion*, *Mustang, Thelma et Louise*… Parmi les nouveautés: à noter que pour la première fois, les Ateliers d'Angers, programmés fin août généralement, se dérouleront pendant le festival. Durant cette semaine enfin, le public découvrira une nouvelle section composée de films de référence et une séance permettra d'écouter en salle des podcasts originaux de fiction.
premiersplans.org

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

À votre écoute, à vos côtés, pour Angers, pour vous

Depuis le début du mois de septembre, nous avons repris aux côtés du Maire, les réunions de quartier. Au rythme d'une réunion par semaine, nous avons souhaité aller dans chacun des 10 quartiers pour vous présenter les projets du mandat et répondre à vos questions.

Malgré le contexte sanitaire, les Angevines et les Angevins sont présents à ces temps forts de la vie démocratique du quartier. Ainsi, ce sont entre 250 et 300 personnes qui se déplacent à chaque réunion. C'est aussi la marque de fabrique de notre équipe depuis 2014. Présenter, expliquer, répondre.

Ces réunions publiques sont l'occasion pour nos cinq adjoints de quartier de présenter le projet de quartier, écrit en concertation avec les habitants, qui retrace les propositions pour votre cadre de vie pour la durée du mandat. Ces réunions sont aussi l'occasion de présenter les membres du conseil citoyen de quartier qui ont fait le choix de consacrer un peu de leur temps à améliorer la vie quotidienne, à réfléchir et proposer des aménagements de proximité. Désormais, les conseils citoyens de quartier peuvent inscrire un sujet à l'ordre du jour du conseil municipal afin que les élus puissent en discuter.

Ces réunions sont enfin et surtout l'occasion de répondre à vos nombreuses questions : comment faire cohabiter les piétons et les vélos ? Comment réduire la place de la voiture tout en voulant stationner devant chez soi ? Comment lutter contre les incivilités du quotidien ? Comment loger tous les Angevins tout en préservant tous les espaces verts et lutter contre l'hyper densification ? Au sein d'une même soirée, les questions sont parfois opposées, les attentes sont différentes et les intérêts des uns viennent percuter ceux des autres.

Certains politiques aiment opposer les propriétaires aux locataires, les jeunes aux plus âgés, le centre-ville aux quartiers, les automobiles aux cyclistes… Nous, élus de la majorité, travaillons chaque jour à maintenir cet équilibre fragile qui nous relie et qui fait la force de notre ville. Être élu, c'est être le gardien des équilibres. C'est entendre vos attentes, parfois contradictoires entre elles, et proposer une solution qui permette à chacun de vivre un plein épanouissement dans notre ville.

Être à votre écoute c'est aussi parfois vous dire "je ne sais pas", mais c'est toujours chercher une solution.

Être à votre écoute, c'est enfin rappeler que chaque Angevin détient une partie de la solution, c'est rappeler que souvent le problème se règle à l'échelle de la rue, du quartier et qu'ainsi toute la ville s'apaise.

Dans les réunions publiques, dans les permanences que nous tenons, dans les manifestations sportives, culturelles, dans les fêtes de quartier, dans les temps forts associatifs, dans les nombreuses actions des acteurs économiques de notre territoire, les élus de la majorité sont à votre écoute, à vos côtés, pour Angers et pour vous.

L'équipe de la majorité Angers Pour Vous

AIMER ANGERS, ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE MINORITÉS

Éviter l'ingérable et gérer l'inévitable !

La COP26 s'est terminée par une trahison : un fossé immense entre un constat inquiétant, de belles paroles et un immobilisme des actions. C'est très exactement ce qui alimente la méfiance actuelle à l'égard de la politique et qui nourrit le populisme qui monte. Des paroles insincères, des promesses creuses.

La ville d'Angers et l'agglo sont en première ligne pour agir, au plus proche du quotidien de la population. Elles seront aussi en première ligne demain pour assumer les conséquences des décisions qui ne sont pas prises aujourd'hui.

Seule l'action crédible et déterminée permet de dépasser l'anxiété que peuvent générer des perspectives climatiques très difficiles.

Nous pouvons et nous devons agir, pour atténuer notre impact sur le climat et adapter notre territoire. C'est pour cela que nous avons déposé un projet de délibération au niveau d'Angers Loire Métropole afin de préciser les actions à mener pour atteindre l'objectif de baisse de 60 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030.

Les assises de la transition écologique étaient l'occasion de démontrer une réelle prise de conscience de la situation actuelle et à venir, et surtout d'agir en conséquence. Les mesures adoptées, si elles peuvent paraître d'un premier abord positives, ne sont pas à la hauteur des enjeux, elles ne suffiront pas à diviser par 2,5 nos émissions de GES.

Il est donc indispensable que la ville d'Angers et l'agglo établissent une trajectoire précise de la baisse des émissions secteur par secteur. Par exemple, le transport routier représente près de la moitié (45 %) des émissions totales du territoire d'Angers Loire Métropole. Sur ce secteur comme sur les autres (chauffage des bâtiments, industries, agriculture…), il faut agir avec force en suivant un calendrier précis et des objectifs année par année. Tracer le chemin, le suivre avec agilité mais sans dévier du cap, agir pour atténuer notre impact sur le climat et adapter notre territoire en mobilisant autour de nous, les autres collectivités, l'État, les entreprises, les associations et les citoyennes et citoyens.

Toutefois, il ne faut pas que le climat cache la forêt. En plus de la crise climatique, nous traversons une crise multiple et systémique : montée des inégalités, pollution, perte de la biodiversité, limites des matières premières, de l'usage des sols, de l'eau, anxiété face à l'avenir… C'est donc à un changement de mode de vie auquel nous devons faire face. On ne peut plus continuer à remettre au lendemain des changements qu'il nous faudra faire de toute façon de gré ou de force. Les réformes écologiques doivent se faire dans la justice sociale. Il a été montré que les 1 % les plus riches de la planète émettent 17 % des GES, soit plus que la moitié de l'humanité la moins riche. Un chemin vers un monde durable est possible mais il faut prendre les problèmes à la racine pour vivre mieux dès aujourd'hui et préparer un demain vivable pour tous.

Yves AURÉGAN, Silvia CAMARA-TOMBINI, Claire SCHWEITZER, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Bruno GOUA, Marielle HAMARD, Stéphane LEFLOCH, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI, Céline VÉRON.

1/

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 2 FI 336.

2/

ARCHIVES,1 FI 1570/38.

3/

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 2 FI 259.

1/ Angers en ballon, vue à la hauteur du Champ de Mars (futur jardin du Mail), [1848].

2/ "Plan de la ville d'Angers", par Bétourné, 26 octobre 1827. Les boulevards de Madame, Monsieur et du Haras.

3/ Le boulevard de Saumur et l'Hôtel d'Anjou, Paris, Lemercier, vers 1850.

Les premiers boulevards

Boulevards : à l'origine, des ouvrages fortifiés avancés protégeant une place forte. Supprimés, ils ont fait place à des voies de circulation qui ont pris leur nom. Dès le XVIIIe siècle, les vieilles fortifications du temps de saint Louis qui enserrent Angers tombent en ruine. Les événements de 1793 leur donnent un regain d'actualité, mais le retour au calme et à la prospérité ne fait plus songer qu'à les remplacer par un boulevard circulaire.

Dès 1804, on commence à déblayer entre les portes Neuve (actuel débouché de la rue David-d'Angers) et Saint-Michel (rue Jules-Guitton). Le décret de Varsovie, du 25 janvier 1807, signe l'abandon à la Ville des murs et fossés. Il faut attendre juin 1808 pour qu'elle puisse les aliéner. Un plan général des boulevards de la rive gauche est établi, du port Ayrault jusqu'à la Basse-Chaîne. Pour en diminuer le coût, le projet est classé en grande voirie. L'État prendra en charge le pavage des chaussées et les déblais serviront à constituer le quai bâti de part et d'autre du Grand Pont (pont de Verdun). Les travaux sont activement menés dès 1808, d'abord entre les portes Neuve et Saint-Michel, puis jusqu'à la porte Saint-Aubin. L'entreprise est colossale. Il faut décaisser le sol parfois sur plus de 6,50 m ! La municipalité conçoit les nouveaux boulevards comme une promenade, non comme un moyen d'améliorer la circulation dans le centre de la ville. La largeur de la chaussée n'est que celle d'une voie ordinaire, alors que quatre rangées d'arbres délimitent de confortables contre-allées. L'aspect résidentiel est renforcé par les constructions riveraines, sous le contrôle étroit de la mairie.

L'année 1816 marque une étape importante : premier arbre planté le 11 mars, dénominations officielles adoptées le 29 juillet. Les trois nouveaux boulevards – Monsieur (duc d'Angoulême), entre les portes Saint-Aubin et Neuve ; Madame, entre les portes Neuve et Saint-Michel ; d'Angoulême, de Saint-Michel au port Ayrault – sont très appréciés des promeneurs. Le retour sud vers la Maine, entre Saint-Aubin et la Basse-Chaîne est plus difficile à réaliser, étant donné le verrou constitué par le château et l'ancienne académie d'équitation. Il faut laisser s'écouler un peu de temps pour faire adopter la ligne droite, du haras jusqu'à la Maine. Le boulevard du Roi-René est réalisé entre 1824 et 1830, celui du Château (Charles-de-Gaulle) achevé en 1835. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur angers.fr

Soleils d'Hiver
27 nov. 2021
2 janv. 2022
Angers
© Direction de la communication / Graphisme : C. Lambert / 11-2021
angers.fr
Angers